

# INVITATION

## FINALE COUPE ESPOIRS DE NATATION 2022

### 1. Général

Nom	Coupe Espoirs Suisse
Lieu	Yverdon-les-Bains
Genre de compétition	Championnat suisse
Date de la compétition	Samedi 9 avril et dimanche 10 avril 2022
Tableaux des points	FINA Point Scoring 2021
Tableaux des points (Masters)	n/a
Tableaux des points (Handicapé)	n/a
Conditions de participation	Selon règlements 3.6
Licences	Tous les participants doivent posséder une licence annuelle valide de Swiss Aquatics avant le délai d'inscription.

### 2. Installation de compétition et chronométrage

Installation de compétition	Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains, allée de Winterthur, 1400 Yverdon-les-Bains
Homologation	C
Piscine de compétition	25 m ; 6 lignes à 2.5 m largeur des couloirs; profondeur 1.2-2.0m
Bassin d'échauffement	Bassin non-nageurs 16x5m, profondeur 0.85-1.20m
Chronométrage	Automatique Omega Ares-Timing
Plaques de touche	A une seul côté

### 3. Organisation

Organisateur	Swiss Aquatics; Haus des Sports; Talgutzentrum 27; 3063 Ittigen bei Bern
Contact	Secrétariat Swiss Aquatics; swimming@swiss-aquatics.ch, 031 552 24 00
Page d'accueil organisateur	<a href="https://swaq.ch/ry">https://swaq.ch/ry</a>
Club exécutif	Cercle des Nageurs Yverdon
Personne de contact	Gilles Zbinden; info@cny.ch; +41 79 212 86 28
Page d'accueil club	<a href="https://www.cny.ch/">https://www.cny.ch/</a>
Représentant Swiss Aquatics	Marie-Claire Gurtner
Juge-arbitre FINA & Head Referee	Véronique Schroeter
Juge-arbitre	Jasmine Fontana
Starter	Christian Hejda
Traitement des données	SPLASH Meet Manager ; transfert des données Lenex <a href="https://www.swiss-aquatics.ch/fr/sport-delite/swimming/swimrankings">https://www.swiss-aquatics.ch/fr/sport-delite/swimming/swimrankings</a>

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS



#### 4. Équipes participantes

Les équipes des régions RSR, RZW, RZO, ROS et RSI.

Pour les épreuves individuelles, les catégories d'âges J12(-), J13, J14, J15 et J16 avec 2 nageurs par région sont valables. Pour les épreuves de relais, les mêmes catégories d'âges sont valables. Chaque région peut inscrire un relais par catégorie.

#### 5. Règlements

Les règlements correspondants de la FSN sont applicables

Règlement 3.1	Compétition de natation (RC-SW)
Règlement 3.6	Coupe Espoirs de Natation

#### 6. Programme

Ordre des épreuves	Selon annexe au règlement 3.6
Horaire	Selon document séparé „Horaire Finale Coupe Espoirs de Natation “

#### 7. Modalité d'inscription

Adresse d'inscription	Fédération Suisse de Natation, Swiss Aquatics Haus des Sports; Talgutzentrum 27; 3063 Ittigen bei Bern swimming@swiss-aquatics.ch
Correspondance, confirmation d'inscription	Le fichier Lenex, la liste des inscriptions reçues et les 'Live Results' seront publiés sur le site internet de Swiss Aquatics :

<https://www.swiss-aquatics.ch/leistungssport/swimming/swimrankings-swimstats/>

Une confirmation d'inscription sera pas envoyée. Les clubs se tiennent à contrôler les inscriptions via l'adresse du site internet mentionné ci-dessus et annoncent toute correction par email à l'organisateur. Le dernier délai pour les corrections est la date de la fin des inscriptions tardives.

Aucun envoi par courrier ne sera organisé.

Inscription online	<a href="https://www.swimrankings.net/manager/">https://www.swimrankings.net/manager/</a>
Inscription par Lenex	La région doit être définie avec l'abréviation (RZW, RSR, RZO, ROS, RSI)
Délai d'inscription	<b>Lundi, 28 mars 2022 24:00</b>
Délai d'inscription tardives	Lundi, 4 avril 2022 24:00
Corrections	Par Email jusqu'au délai d'inscription

## 8. Finance d'inscriptions

Chaque fédération régionale verse au club exécutif un montant forfaitaire de CHF 700.- (CHF 500.- frais d'organisation et CHF 200.- frais de chronométrage).

Paielement jusqu'au 28 mars 2022 :

Cercle des Nageurs Yverdon  
1400 Yverdon-les-Bains  
CCP 10-12348-9  
IBAN CH84 0900 0000 1001 2348 9

On vous prie d'indiquer la région payante et la remarque «Coupe Espoirs».

## 9. Distinctions

Titre	Selon règlements 3.6
Médailles	-
Diplôme	-
Trophée	L'équipe vainqueur de chaque classe d'âge et le vainqueur du classement général
Remise des prix	Avec l'inscription, les clubs s'engagent à veiller à ce que leurs nageurs soient présent aux cérémonies protocolaires à l'heure et en tenue correcte (voir règlement 3.1 Compétition Natation, art. 7.9);

## 10. Autres dispositions

Chaque participant est responsable de son assurance. La FSN et l'organisateur ne procurent aucune assurance contre les accidents, les maladies, les vols ou la responsabilité civile et déclinent toute responsabilité.

Avec l'inscription, les clubs s'engagent à veiller à ce que :

- leurs nageurs se présentent ponctuellement et en bonne tenue pour la cérémonie protocolaire (voir règlement de compétition natation 3.1, article 7.9);
- les membres de leur équipe ne portent que des chaussures propres dans la piscine intérieure (semelles de couleur claire).
- Chaque région veillera à la propreté de sa zone. En cas de dépréciation ou d'un état déplorable, une facture de CHF 150.00 sera adressée à titre de frais de nettoyage à la région concernée.

Si nécessaire, un concept de protection de l'événement est convenu avec le canton, la commune et l'organisateur. Le concept de protection sera finalisé et communiqué à tous les participants peu avant l'événement, compte tenu de la situation épidémiologique.

Dans ce contexte, nous tenons à souligner expressément que, en raison d'instructions officielles, il peut y avoir des ajustements au programme, à l'horaire et aux conditions d'admission avant le début de la manifestation. En conséquence, les inscriptions peuvent être rejetées jusqu'au début de la manifestation.

Ni l'organisateur Swiss Aquatics Swimming ni le club exécutif Cercle des Nageurs Yverdon ne peuvent être tenus responsables des frais d'annulation et/ou des frais supplémentaires liés au voyage, au logement et aux repas.

Swiss Aquatics

Rolf Ingold  
Chef compétitions

Jonas Kissling  
Administration Swimming